



Adhésion 2021-2022

Coordonnées de la structure

Nom de l'établissement : _____

Entité Juridique : _____

Activités : _____

Code APE/Siret : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Tel : _____

E-mail : _____

Site internet: _____

Coordonnées du responsable de la structure adhérente

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

E-mail (obligatoire) : _____

Tel : _____

Adresse de Facturation

Date:

Signature:



Pour valider votre bulletin, nous vous remercions

de signer les pages 1 & 4 et de nous les retourner pour le 15 novembre 2021

ACTIONS A LA CARTE

Veillez sélectionner celle(s) qui vous intéresse(nt)

ADHESION 2021- 2022 OBLIGATOIRE

Professionnel du tourisme* _____ 60€ TTC

Hôtels, Chambres d'Hôtes, Meublés, Campings, commerçants (bar, salon de thé, restaurant) Sites touristiques, Musées, Base de loisirs...

Associations _____ 30€ TTC

Organisateurs de manifestation, Producteurs

PUBLICITE DANS NOS BROCHURES EN OPTION—ENCART EN QUADRI

**Encart publicitaire (Quadri, papier recyclé) dans la carte touristique du Kreiz Breizh
(7500 ex, parution en novembre 2021,)**

10 X 4 cm/ 5 X 8 cm _____ 150€ TTC

10 x 8 cm _____ 250€ TCC

**Encart publicitaire (Quadri, papier recyclé) dans le magazine « vacances au cœur de la Bretagne »
(4000 ex, parution en février 2022)**

10 x14 cm _____ 250€ TTC

20 X 14 cm _____ 500€ TTC



OFFRE SPECIALE

Prise d'un encart publicitaire = l'adhésion est offerte

Exemples d'encarts sur la carte



Exemples d'encarts sur le Mag





ACTIONS A LA CARTE

Veillez sélectionner celle(s) qui vous intéresse(nt)

RESERVATION EN LIGNE

Vous souhaitez vendre vos prestations en ligne ?

L'office de tourisme du Kreiz Breizh vous accompagne pour découvrir la solution Elloha, mise en place sur le département avec Côtes d'Armor Destination. Cette solution s'applique aux réservations d'hébergement, prestations de loisirs touristiques, visites guidées. Elle est gratuite dans sa première version (vente en ligne simple et intégration d'un moteur de réservation sur votre site internet). Des versions payantes vous permettent également de créer votre site internet ou de synchroniser plusieurs plannings d'hébergement issus de sites différents.

Je souhaite des informations complémentaires sur la réservation en ligne

Je ne souhaite pas d'informations complémentaires

COMMISSIONS THEMATIQUES

Des groupes de travail sur plusieurs thématiques ont été créés, en vue de :

- Renforcer le réseau des acteurs touristiques partenaires du Kreiz Breizh
- Créer des actions communes en concertation avec les partenaires et professionnels du tourisme
- Travailler sur des segments de clientèle (famille, handicap....)

3 commissions au sein de l'Office de Tourisme du Kreiz Breizh

Commission Canal Commission Tourisme Handicap Commission mise en réseau des acteurs

Je souhaite participer à une des commissions: _____

Je ne souhaite pas participer à une des commissions mais souhaite être informé des actions

SALONS PROFESSIONNELS | MANIFESTATIONS

L'office de Tourisme du Kreiz Breizh participe régulièrement à des salons professionnels/manifestations. Pour certains d'entre eux, il est possible d'accueillir un ou plusieurs partenaires sur un stand en commun.

Merci de nous faire savoir si vous souhaitez être informé sur les dates des différents salons/manifestations pour y participer ponctuellement.

Je souhaite recevoir ces informations Je ne souhaite pas recevoir ces informations

Ateliers Pro

L'office de Tourisme du Kreiz Breizh propose aux partenaires un programme d'ateliers sur différentes thématiques (Label, tourisme handicap, réseaux sociaux, segment de clientèle...). Merci de nous faire savoir si vous souhaitez être informé sur la thématique et le calendrier de ces ateliers.

Je souhaite recevoir le calendrier des ateliers Pro Je ne souhaite pas recevoir le calendrier des ateliers Pro



VOTRE ADHESION 2022

FORMULAIRE

Je soussigné,,
représentant la structure touristique

déclare adhérer à l'association Office de Tourisme du Kreiz Breizh pour l'année 2022 et respecter les engagements détaillés ci-dessus.

- Je choisis de payer une adhésion au tarif habituel afin de soutenir les actions d'un montant de€
- Je choisis de prendre un encart publicitaire* comprenant la cotisation 2021-2022 d'un montant de €
Sur le support..... le format.....

**Selon l'espace disponible sur les différents supports*

Et souhaite participer aux actions à la carte :

- Réservation en ligne Commission thématique Salon/ Evènement Ateliers pro

Je vous fais parvenir mon règlement par :

- Chèque
Chèque à l'ordre de OTKB (débité à partir de janvier)
- Virement bancaire
Virement à effectuer sur le compte CMB IBAN : FR76 1558 9228 0803 9567 6204 094 / BIC : CMBFR2BARK en précisant votre nom et la mention « Adhésion 2022+le nom »

- Je souhaite recevoir les newsletters de l'Office de Tourisme du Kreiz Breizh
- Je souhaite recevoir l'agenda de l'Office de Tourisme du Kreiz Breizh
- J'autorise l'Office de Tourisme du Kreiz Breizh à utiliser les données transmises par ma structure, entreprise ou association à des fins promotionnelles: textes, traductions, visuels, logos, photographies et vidéos. Je note que l'office de tourisme est amené à transmettre ces données à des partenaires touristiques institutionnels dans le cadre de la promotion du territoire (base de données Tourinsoft, presse, salons, documents touristiques. *Ces photos, visuels, vidéos et autres supports respectent la réglementation des droits d'auteur, de crédit photo et de droit à l'image des personnes représentées. La structure, l'entreprise, l'association en détient explicitement les droits (autorisation des personnes présentes sur la photo et du photographe) voir document détaillé sur l'espace PRO du site internet.*

Date.....

Signature:.....

A qui s'adresse l'adhésion ?

- Aux professionnels du tourisme qui proposent au moins une activité touristique sur le territoire du Kreiz Breizh ou de la Destination ;
- Aux commerçants, producteurs, restaurateurs qui se trouvent sur le territoire du Kreiz Breizh ou de la Destination ;
- Aux associations qui souhaitent soutenir le développement touristique et promouvoir leurs animations sur le territoire du Kreiz Breizh.

Comment adhérer ?

- **Remplissez les formulaires et nous le retourner (P.1 & 4) :**

Sélectionnez l'adhésion obligatoire qui vous correspond : elle comprend la cotisation vous donnant accès au droit de vote lors de l'Assemblée Générale. Cette adhésion de base vous permettra également de présenter votre établissement/ activité sur notre site internet, nos brochures (carte/magazine/ listing meublé), les réseaux sociaux et dans nos points d'accueil selon votre catégorie professionnel. Des actions optionnelles « à la carte » sont proposées : vous pourrez prendre un encart dans nos brochures, participer aux salons professionnels, bénéficier de la résa en ligne intégrer une commission thématique...

- **Fournir les pièces suivantes pour finaliser votre inscription :**

Vous serez contacté ultérieurement pour nous fournir les éléments nécessaires à la communication/ promotion de votre structure sur les différents supports.

- Texte présentation (version word)
- Tarifs, contact, horaires, services, animations.... (version word)
- Photos : format 800X600px. (en JPG par mail)

En adhérant à l'Office de Tourisme du Kreiz Breizh, vous vous engagez à nous communiquer les informations relatives à votre établissement et/ou vos prestations en vue d'une publication sur le site internet/brochures, de respecter les dates limites de transmission des informations, nous informer de toute modification de votre activité (fermeture exceptionnelle, changement d'horaires, etc.), répondre à toute réclamation transmise par nos soins, approvisionner régulièrement l'Office de Tourisme en documentation.

- **Renvoyer votre dossier complet accompagné de votre règlement**

à l'attention de Office de Tourisme Kreiz Breizh –6 rue Abbé Gibert– 22110 Rostrenen

Mail : office@tourismekb.com

-À réception de votre dossier complet, nous vous confirmerons votre adhésion 2022 et nous vous adresserons un justificatif de règlement.

-Nous vous remercions de nous retourner votre dossier d'adhésion le 15 novembre 2021 au plus tard.